



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Medecine legale

Question écrite n° 38937

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'efficacite en medecine legale de la technique dite des « empreintes genetiques ». Inventee en 1985 par un universitaire anglais, cette technique est de plus en plus souvent utilisee dans les affaires de recherche de paternite comme les affaires criminelles. Pourtant elle n'est pas encore mise en oeuvre en France, les specialistes francais devant adresser en Angleterre leurs prelevements. Il lui demande si des mesures sont envisagees pour que la technique des « empreintes genetiques » soit desormais mise en oeuvre dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38937

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1509